

# TYOLOGIE 9

## // SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE DURÉE : 14H45

11.2.3.5 : contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille.

<b>Public concerné</b>	agent de surete inspection/filtrage approvisionnements et fournitures
<b>Durée</b>	14H45
<b>Lieu</b>	en centre de formation
<b>Encadrement</b>	formateur certifié par la DGAC
<b>Dispositif de suivi</b>	feuille de présence signée chaque jour et attestation en fin de formation
<b>Validation</b>	- Tests de progression et exercices du cours de référence DGAC - Délivrance d'une attestation individuelle de formation - Validité DGAC : formation périodique semestrielle

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable au sens du chapitre 11 du règlement européen UE 185/2010 relatif à la formation pour la sûreté de l'aviation civile d'acquérir les compétences détaillées dans le contenu de la formation.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### THÉORIE ET PRATIQUE HORS ÉQUIPEMENT

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation civile, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès
- Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires (utilisés à l'aéroport)
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté
- Connaissance de la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté
- Capacité à communiquer avec clarté et assurance
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Capacités relationnelles, en particulier pour faire face aux différences culturelles et aux passagers susceptibles de causer des troubles
- Connaissance des autorisations, y compris des titres de

circulation et des laissez-passer de véhicules donnant accès aux zones côté piste et capacité à identifier ces autorisations

- Connaissance des prescriptions légales en matière de contrôle d'accès, notamment des exemptions et des procédures spéciales de sûreté
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence
- Connaissance des procédures de patrouille et de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des systèmes de contrôle d'accès utilisés à l'aéroport.

#### THÉORIE ÉQUIPEMENT

- Connaître les spécifications et principes de fonctionnement et de détection des équipements suivants : RX, EDS simple vue / multi vues / EDS vue en coupe / 3D / détecteurs de trace d'explosifs / détecteurs de métaux.

#### IMAGERIE ET PRATIQUE ÉQUIPEMENT

- Entraînement à la reconnaissance des articles prohibés
- Utilisation individuelle du simulateur d'imagerie radioscopique
- Interprétation des résultats obtenus via l'interface de révision
- Utilisation des différentes fonctions du traitement de l'image
- Visualisation des différentes catégories d'article prohibé et non prohibé.



Authorised  
Training Center



IATA PREMIER CIRCLE MEMBER



ICAO

TRAINAIR  
PLUS

FULL MEMBER

cmaciv.com